CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Ouvrier Professionnel Couvreur Chaumier

Numéro du CQP :	**081-2011 04 28**
Date d'échéance CPNE :	Décembre 2026
Créé par les CPNE du :	28 avril 2011

Autorité responsable de la certification :	CPNE Conjointes du Bâtiment et des Travaux Publics 33 avenue Kléber 75784 Paris Cedex
Responsable :	Secrétariat des CPNE 01 40 69 53 41 cpne.btp@national.ffbatiment.fr

Responsable du dossier :	CAPEB – Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment	
Porteur du CQP :	CAPEB Haute Normandie 67 rue Tal Coat 27000 EVREUX	Pascal DUFOUR : secrétaire général

Secteur d'activité	BATIMENT

Description de l'emploi :	L'ouvrier professionnel couvreur chaumier intervient sur des chantiers de réalisation neuve de couverture en chaume, en respect des règles professionnelles et sur des chantiers de transformation, de réhabilitation, de rénovation et d'entretien de toitures en chaume existantes. L'ouvrier professionnel travaille en équipe sous la responsabilité du chef d'entreprise ou d'un compagnon professionnel. Il exécute sa mission à l'aide d'outils, machines, matériels et accessoires dont il maîtrise le fonctionnement et les contraintes, dans le respect des modes opératoires et des procédures qualité et sécurité qui s'appliquent.

Classement CCN :	Niveau II - coefficient 185 – CCN Ouvriers

Enregistrement au répertoire :	Non enregistré à France Compétences
Date d'échéance répertoire :	Non concerné

CQP N° 081-2011 04 28 – Ouvrier Professionnel Couvreur Chaumier

Référentiels d'activités, de compétences

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*
Bloc 1 : Organiser l'intervention de couverture en chaume d'un bâtiment	
Préparation de l'exécution de son intervention en toute sécurité	**Anticiper le travail de couverture sur le plan matériel, logistique et sécuritaire,** à partir des consignes écrites ou orales afin de garantir le démarrage du chantier dans les délais prévus.
	Appliquer les consignes de l'entreprise pour la sécurité du chantier en mettant en place les protections adéquates afin de garantir le démarrage dans les délais en toute sécurité.
	Relayer les informations nécessaires auprès du maître d'ouvrage de façon claire et courtoise en s'appuyant sur les supports disponibles afin de garantir une bonne compréhension du déroulement des travaux.
Repli de son intervention	**Ranger le matériel sur le chantier et dans les véhicules** en le stockant dans les espaces dédiés afin de préserver la sécurité de l'activité et la libre circulation des personnes.
	Nettoyer la zone de travail en évacuant les déchets et en respectant les procédures environnementales liées au chantier afin d'éviter tout risque de pollution et pour laisser le chantier propre.
Bloc 2 : Réaliser une couverture en chaume	
Organisation de la pose de la couverture en chaume	**Démonter l'ancienne toiture du bâtiment à couvrir** en conservant ou recyclant ce qui peut l'être afin de limiter le volume de matière première utilisée.
	Préparer les supports de la couverture, en les inspectant selon les procédures adaptées à leur nature, afin de s'assurer de leur capacité à soutenir la nouvelle couverture.
Pose et entretien de la couverture en chaume	**Implanter le larmier en positionnant les premières bottes de chaume** en fonction de la méthode de pose retenue afin de définir l'épaisseur et la régularité de la toiture.
	Réaliser le pan carré en respectant les différentes étapes d'assemblage afin de garantir l'étanchéité et la pérennité de la structure.
	Réaliser les ouvrages particuliers de la toiture en respectant les procédures adaptées à leur nature afin de garantir l'étanchéité et la pérennité de la structure.
	Opérer les finitions nécessaires en ajustant les bottes pour assurer l'esthétisme du résultat.
	Entretenir la couverture en chaume en appliquant les consignes de l'entreprise afin d'assurer la bonne conservation de l'ouvrage.